



COMMUNIQUE N° 00000035 MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT RECRUTEMENT D'ETUDIANTS EN MASTER RECHERCHE EN  
SCIENCE POLITIQUE, SCIENCES ECONOMIQUES ET DROIT PUBLIC AU TITRE  
DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025**

Le Président de l'Université Nazi BONI informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée 2024-2025, un recrutement d'étudiants de la 2<sup>ème</sup> promotion des Masters Recherche à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques, Politique, Economiques et de Gestion (UFR/SJPEG) en :

- Science politique, spécialité gouvernance sécuritaire ;
- Sciences Économiques, spécialité Économie du développement ;
- Droit public, spécialité Droit public et contentieux publics.

**I. Régime des candidatures**

**I.1. Conditions**

**I.1.1. Master en Science politique**

Le master en Science politique est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en Science politique, en Droit, en Sociologie (option sociologie politique), Philosophie (option philosophie politique) ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'Université Nazi BONI.

**I.1.2. Master en Droit public**

Le master en Droit public est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en droit public ou de tout autre diplôme jugé équivalent à la licence en droit public par l'Université Nazi BONI.

**I.1.3. Master en Sciences économiques**

Le master en Sciences économiques est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en Sciences Économiques et de Gestion, option Économie du Développement ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'Université Nazi BONI.

## **I.2. Nombre de places disponibles**

Le nombre de place disponibles pour chaque Master est de 30.

Chacun des candidats retenus devra confirmer sa participation au programme en s'acquittant des frais d'inscription académique dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de publication des résultats définitifs de recrutement. Passé ce délai, son admission sera annulée.

## **I.3. Composition du dossier de candidature**

Pour tous les masters, les candidats doivent déposer sur Campusfaso un dossier de candidature comprenant :

- un cursus à télécharger sur la plateforme Campusfaso et à remplir;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- une copie légalisée du diplôme ou l'attestation de succès de la licence ;
- une copie légalisée des relevés de notes de L1, L2 et L3 (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...) ;
- un curriculum vitae certifié sincère, daté et signé ;
- un certificat de travail ou un document attestant le statut de professionnel pour les travailleurs ;
- un engagement légalisé à s'acquitter des frais de formation à télécharger sur la plateforme Campusfaso.

## **II. Modalités de recrutement**

### **II.1. Conditions de recrutement**

#### **II.1.1 Présélection sur dossier**

En vue de la présélection, sont autorisés à déposer les candidats ayant obtenu une moyenne de 11/20 calculée sur la base des moyennes des six semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.

La commission de présélection se réserve le droit d'examiner le relevé de note à toute fin utile.

La moyenne de présélection compte pour 40%.

#### **II.1.2. Test écrit**

Seuls les candidats présélectionnés prendront part au test. Le test écrit compte pour 40% et se réalisera comme suit :

#### **II.1.2.1. Master de recherche en sciences politiques**

Une épreuve de dissertation sur un sujet en lien avec un phénomène politique.

#### **II.1.2.2. Master de recherche en droit public**

Une épreuve portant sur au moins l'une des matières suivantes :

- Droit constitutionnel ;
- Droit administratif ;
- Droit international public.

#### **II.1.2.3. Master de recherche en Économie en développement.**

Une épreuve portant sur au moins l'une des matières suivantes :

- Econométrie ;
- Macroéconomie ;
- Microéconomie.

#### **II.1.3. Entretien oral**

L'entretien compte pour 20 % et est destiné à poursuivre l'évaluation des connaissances des candidats et à cerner leur motivation. Seuls les candidats ayant obtenu au moins la moyenne (10/20) au test écrit sont autorisés à prendre part aux entretiens.

#### **II.2. 3. Soumission des dossiers de candidature et calendrier de recrutement**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **20 août au 20 septembre 2024 à 23h 59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais de dossier qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) FCFA** payables sur la plateforme campusfaso par Cons Money, Moov Money ou Orange Money.

**Tout dossier incomplet sera rejeté.**

Les résultats de la présélection sur dossier seront disponibles dans un délai **d'une semaine à compter de la date de clôture des soumissions.**



Les candidats présélectionnés seront informés de la date du test écrit suivi de l'oral.

La proclamation des résultats provisoires aura lieu au plus tard le 30 septembre 2024.

Le début des cours est prévu à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

### III. Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants non-salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	16500 F CFA	51 500 F CFA	251 500 F CFA
Frais de formation	301 500 F CFA	501 500 F CFA	501 500 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une seule tranche chaque année sur CampusFaso pour confirmer l'inscription après l'admission dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de publication des résultats définitifs de recrutement. Passé ce délai, l'admission du (de la) candidat(e) sera annulée.

Les frais de formation sont payables en deux tranches (**75% pour la première tranche et 25% pour la deuxième tranche**) sur CampusFaso à la première année de master.

**NB** : L'ouverture effective de la formation est subordonnée à l'atteinte du seuil de 20 étudiants inscrits pour chacune des options ci-dessus.

Le Président  
  
Pr Hassan Bismarck NACRO  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation : large diffusion